

## Histoire de la Réforme en Belgique

Qui est encore intéressé par l'Histoire aujourd'hui ? Que peuvent nous apprendre des hommes qui n'avaient pas de voiture, pas de téléphone mobile, pas de micro-ondes, pas d'armes nucléaires, pas de manipulations génétiques ? Parmi les mouvements spirituels issus de la Réforme, les évangéliques semblent être les plus enclins à suivre ce type de pensée. Pour eux tout particulièrement, l'Histoire n'existe pas. Nous oublions bien souvent l'Histoire, espérant pouvoir nous brancher directement sur le Nouveau Testament. Mais ignorer l'Histoire, c'est ignorer comment le Nouveau Testament nous est parvenu et avec quelles lunettes traditionnelles nous le lisons ! Or, être conscient de notre propre tradition et des effets qu'elle a sur notre théologie ou notre spiritualité serait bien plus sage que de feindre de ne pas en avoir. Pour cela nous avons besoin du recul que nous donne l'Histoire de l'Église. Cependant, dans notre rapport à l'Histoire, il ne s'agit pas non plus de rejeter toute notre culture et notre époque pour tenter de copier ce que nos ancêtres ont fait, que ces ancêtres soient les premiers chrétiens ou les Réformateurs. La démarche sage consiste à tirer leçon de ce qu'ils ont vécu afin d'appliquer, d'incarner, dans notre époque et notre contexte, l'Évangile de Jésus-Christ qui traverse les âges et les cultures. L'Histoire de l'Église est donc capitale à un moment où, poussée par le pouvoir politique, l'Église protestante belge doit se restructurer<sup>1</sup>. Or, « les protestants belges sont des inconnus dans leur propre pays »<sup>2</sup>. Le protestantisme, largement méconnu et

<sup>1</sup> En Belgique, plusieurs cultes (catholique, musulman, orthodoxe, juif, protestant et laïcité) sont reconnus par l'État qui demande à chacun de désigner un organe représentatif. Après de longues discussions, plusieurs milieux évangéliques rassemblés dans le Synode Fédéral Évangélique et l'Église Protestante Unie de Belgique (LEPUB, pendant belge de l'Église Réformée de France, à laquelle des milieux évangéliques comme l'Union des Baptistes en Belgique sont liés par un contrat de partenariat) ont trouvé un accord et fondé le *Conseil Administratif du Culte Protestant et Évangélique* afin de représenter les Églises qui composent ces deux organes devant les autorités politiques.

<sup>2</sup> Jean MEYHOFFER, « Les origines du Protestantisme belge », *Le Messager évangélique* n° 328, 15 avril 1992, p. 181

minoritaire en Belgique, est évalué à environ 1 % de la population<sup>3</sup>. Du côté protestant, cela entraîne souvent l'impression d'un manque de racines, d'un manque d'histoire. Pour les personnes étrangères au protestantisme, ce caractère minoritaire inquiète ou intrigue et certains associent vite protestants et sectes américaines. C'est oublier que les racines du protestantisme en Belgique remontent jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais qui sait que la Belgique fut pendant environ 10 ans en majorité protestante<sup>4</sup>, que Bruxelles se proclama République calviniste indépendante, que la femme de Calvin était liégeoise ? Oui, le protestantisme a bien une histoire belge ! Pour la découvrir il nous faut faire un bond de près de 400 ans et nous plonger dans l'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle.

## I. Situation politique et religieuse en Belgique au XVI<sup>e</sup> siècle

En Belgique comme partout ailleurs, le XVI<sup>e</sup> siècle est « un moment de conquêtes, de luttes terribles entre les forces des croyances religieuses, morales et politiques du passé et celles de l'esprit nouveau. La vérité, la justice luttent pour l'existence. »<sup>5</sup>

### 1. Propagation de la Réforme sous Charles Quint

#### *a) Le règne de Charles Quint*

Charles Quint naît en 1500 à Gand et règne sur le Saint Empire Germanique de 1519 à 1555<sup>6</sup>. Il gouverne, grâce à un jeu d'alliances et suite à de nombreux décès inattendus, un empire immense, et rêve d'une monarchie européenne unique. L'Église catholique romaine est alors devenue pour lui le modèle type, la source de son inspiration. Général de génie, Charles Quint a mené plusieurs campagnes afin de « laisser à Don Philippe un plus riche héritage que n'en pouvait attendre le dauphin. »<sup>7</sup> Pour ce faire, il s'attaquera à François I<sup>er</sup> dont le

<sup>3</sup> Ce qui représente 100 000 personnes, toutes branches du protestantisme confondues. Actuellement, la Belgique est marquée par la multiplication des Églises indépendantes de théologie charismatique avec parfois de forts courants illuministes.

<sup>4</sup> Léopold SCHÜMMER, « La Belgique majoritairement protestante, une légende ou une réalité ? », *Revue zaïroise de théologie protestante*, 16, 1989/3, p. 99-103. Anvers, Gand, Bruxelles, Malines, Louvain, Tournai, Mons, Courtrai, Alost, Ostende, Ypres, Audenarde, Lierre, Diest, Hasselt, Saint-Trond, Menin, toutes ces villes ont été majoritairement protestantes. De 1576 à 1585, on peut parler d'une Belgique majoritairement protestante.

<sup>5</sup> D.OLLIER, *Guy de Brès. Étude historique sur la Réforme au Pays Wallon. 1522-1567*, Paris, Fischbacher, 1883, p. 13.

<sup>6</sup> Date à laquelle il abdiqua au profit de son fils Philippe II.

<sup>7</sup> J.L. MOTLEY, *Fondation de la République des Provinces Unies – La Révolution des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle*, Tome premier, Bruxelles, Rozez, 1859, p. 177.

royaume de France coupait l'empire germanique en deux. Cette opposition entre les deux souverains se prolongea après leur mort. Le Français tenta toutes les alliances avec les Anglais, les Danois et même les Turcs pour arriver à ses fins. Dans ce choc de titans, les Pays-Bas<sup>8</sup> servirent souvent de champ de bataille. La paix de Crespy, qui finalement déclarait un match nul, fut signée le 18 septembre 1544. Les Pays-Bas demeuraient sous domination espagnole. Mais, pour raison de santé, Charles Quint n'y habitait plus depuis un moment et « confia le gouvernement des Pays-Bas à Marguerite d'Autriche, puis à partir de 1530, à Marie de Hongrie. »<sup>9</sup> Pour les Pays-Bas, ce fut une période difficile car l'empereur leva de lourds impôts afin de financer son armée. Certes, nos régions étaient très riches ; Anvers, par exemple, était une ville florissante<sup>10</sup>. Du point de vue économique, l'arrêt, même momentané, de la lutte fut donc une bonne chose. Mais du côté de la Réforme, le constat doit être totalement inversé. En effet, en signant la paix de Crespy, Charles Quint et François I<sup>er</sup> « convenaient de travailler de concert à la pacification de l'Église et à la défense de la chrétienté contre les Turcs. »<sup>11</sup> La pacification de l'Église, c'était l'élimination de la Réforme ! Même si aucun des deux monarques n'avait attendu la fin de la guerre pour commencer à sévir contre cette vague religieuse, la répression allait s'accroître.

## 2. Charles Quint face à la Réforme

La Réforme met en danger l'unité de la pyramide, de l'édifice qu'est l'Église romaine. En faisant planer l'éventualité d'un schisme sur ce facteur unificateur de la société, elle est un danger pour l'absolutisme de Charles Quint. La réaction fut donc radicale.

### *a) La propagation de la Réforme*

Traditionnellement, les spécialistes ont découpé l'histoire de la Réforme dans nos régions en trois parties : une première période luthérienne (allant approximativement des origines à 1530), suivie d'une période anabaptiste (à partir de 1530), elle-même remplacée par une dernière période calviniste (à partir de 1540)<sup>12</sup>.

<sup>8</sup>. Nom donné à l'époque à la région englobant aujourd'hui le nord de la France, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas actuels et une partie de l'Allemagne.

<sup>9</sup>. R. COLLINET, *La Réformation en Belgique au XVI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Librairie des Éclaireurs unionistes, 1958, p. 27.

<sup>10</sup>. D. OLLIER, *op. cit.*, p.19, signale plus de 5000 marchands, venus du monde entier, chaque jour à la bourse d'Anvers.

<sup>11</sup>. A. HENNE., *Histoire de la Belgique sous le Règne de Charles Quint*, Tome troisième, Bruxelles, E. Flatau, 1859-1866, p. 300.

<sup>12</sup>. Cette période relevant essentiellement du règne de Philippe II, nous ne traiterons dans ce paragraphe que des deux premiers temps de la propagation des idées de la Réforme.

Mais il n'est pas évident de cerner précisément la mouvance réformée à ses débuts : de nombreux mouvements, qu'on n'arrivait pas toujours à nommer ou à identifier, naissaient sans cesse dans la marmite en ébullition – intellectuelle, religieuse, politique et artistique – de l'Europe. Dans les premiers procès pour hérésie, qui forment la grande majorité des sources historiques, les noms utilisés ne le sont pas toujours de manière précise. « Le terme *luthérien* est employé indifféremment, au moins jusqu'à la fin du règne de Charles Quint, pour désigner les adeptes de la Réforme, qu'ils soient luthériens stricto sensu, anabaptistes ou calvinistes. »<sup>13</sup> Les mouvements de réforme qui touchaient l'art, les sciences et la théologie n'ont pas manqué de s'entrechoquer et se mêler.

1°- *L'évangélisme*. Parler de luthéranisme pour la première période est une erreur. S'il y a une « parenté d'esprit »<sup>14</sup> entre plusieurs groupes religieux et les idées de Luther, jamais une Église luthérienne en tant que telle n'a, à cette époque, vu le jour en Belgique. « Parenté d'esprit, influence des écrits, certes, mais absence de véritables luthériens, c'est ce qu'affirment les historiens hollandais Pont et Loosjes, qui ont pris soin de souligner la différence entre luthériens et *luthéranisants* »<sup>15</sup>. Suivant la proposition d'É. Braekman, la première période est appelée *évangélisme*, terme qui indique qu'il s'agit d'un mouvement de retour vers le texte évangélique et de son interprétation par des groupes très divers. Les idées qui conduisirent à la Réforme, véhiculées en nos régions par des hussites ou des vaudois, inquiétèrent la faculté de Louvain dès 1518 et celle-ci condamna la doctrine de la justification par la foi seule dès le 7 novembre 1519<sup>16</sup>. Anvers, ville cosmopolite et commerçante condamnée par nécessité économique à une certaine tolérance, devint alors le centre emblématique de la nouvelle pensée théologique. Le prieur du couvent des augustins, Jacob Praepositus, publie les ouvrages de Luther. Dès 1520, il est emprisonné. Libéré plus tard à condition de rentrer dans le rang, il persiste à prêcher les idées de la Réforme et s'enfuit en Allemagne où il terminera sa carrière comme pasteur. Cela n'arrête pas les augustins et le couvent est fermé en 1523. Les moines, en prison, se rétractent tous excepté trois d'entre eux : Henri Voes, Jean Van Esschen et Lambertus. On ne

<sup>13</sup>. M. TILLEUR, « Les Débuts de la Réforme (1518-1565) », *Belgia 2000*, n° 5, mars 1984, p. 3-27, citation p. 3.

<sup>14</sup>. L.-E. HALKIN, *La Réforme en Belgique sous Charles Quint*, Bruxelles, La renaissance du livre, 1957, p. 35

<sup>15</sup>. É. BRAEKMAN, *Le protestantisme belge au 16<sup>e</sup> siècle*, Carrières-sous-Poissy, La Cause, 1997, p. 38. Les ouvrages suivants sont cités : J. W. PONT, *Geschiedenis van het Lutheranisme in de Nederlanden tot 1618*, p. 13, Haarlem, 1911 ; J. LOOSJES, *Geschiedenis der Luthersche Kerk in de Nederlanden*, p. 14, La Haye, 1921.

<sup>16</sup>. E. JANSSENS, *Les premiers développements du protestantisme dans les Pays-Bas du Sud et la prise d'Audenarde par les Gueux des bois*, Liège, Solédi, p. 7-10.

connaît pas la fin de ce dernier mais les deux autres furent les tout premiers martyrs officiels de la Réforme : ils moururent le premier juillet 1523, brûlés sur la Grand Place de Bruxelles. Cette exécution inspira même un cantique à Luther<sup>17</sup>. Ce premier mouvement n'avait aucune prétention révolutionnaire. Ils « ne s'étaient pas dressés contre l'État qui les frappait. Il n'en ira plus de même avec les anabaptistes et les calvinistes dont l'opposition revêtit une importance sociale et même politique. »<sup>18</sup> C'est l'époque des mouvements plus ou moins marginaux et, avouons-le, plus ou moins chrétiens : les loistes, les libertins spirituels, la famille de la charité...<sup>19</sup>

2°- *L'anabaptisme* fut le groupe religieux le plus important attaché à la Réforme et il réussit à survivre longtemps malgré une persécution qui l'a toujours pris comme cible première. En effet, le 4 janvier 1528, Charles Quint décrétait : « ... en vertu de notre pouvoir impérial, nous ordonnons ce qui suit : tout anabaptiste, soit homme ou femme, doit être mis à mort, soit par le glaive, soit par le feu, soit par tout autre moyen, sans aucune justice inquisitoriale préalable. »<sup>20</sup> Quand l'État ne frappait pas un anabaptiste, c'étaient bien souvent d'autres réformés qui le poursuivaient sans ménagement<sup>21</sup> ! Dans nos régions, l'anabaptisme a été essentiellement un mouvement de masse, avec toute la passion, les extrémismes mais aussi l'instabilité que celle-ci peut avoir. Parler d'anabaptisme est une approximation pour désigner ces groupes rattachés à la Réforme radicale qui se manifestèrent en nos régions dès 1525. Le lecteur doit être bien conscient que se cachent sous ce terme des mouvements révolutionnaires illuministes que Calvin nommait *libertins* et des mouvements pacifistes, respectueux de la Bible considérée comme Parole de Dieu ; caractérisés par leur pratique du baptême d'adulte sur base de leur confession de foi et soucieux de revenir à un christianisme néo-testamentaire, ils payèrent un lourd tribut à la

---

<sup>17</sup>. On trouvera une traduction en français et en prose de ce cantique dans l'ouvrage de F. KUHN, *Luther, sa vie et son œuvre*, Paris, Fischbacher, 1894, 2<sup>e</sup> éd., Tome II, p. 109-111. Plus récemment, une autre traduction est proposée par É. BRAEKMAN dans les annexes de l'article « Luther et les chrétiens des Pays-Bas d'après sa correspondance », *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme belge*, n° IX-8, Juillet-Octobre 1983, p. 149-196. C'est un chant de gloire dans lequel Luther loue Dieu pour sa bonté. Il raconte l'exécution de deux frères à Bruxelles et remercie Dieu pour leur courage face au martyre.

<sup>18</sup>. L.-E. HALKIN, *op. cit.*, p. 75.

<sup>19</sup>. Voir M. TILLEUR, *op. cit.*, p. 4-8.

<sup>20</sup>. R. COLLINET, *op. cit.*, p. 44.

<sup>21</sup>. Cf. « Que disent aujourd'hui les Églises réformées à propos des condamnations des anabaptistes dans les confessions de foi réformées ? », *Études théologiques et religieuses* 63, 1988/3, p. 385-401. L'article émane de discussions entre l'Alliance réformée mondiale et la Conférence mennonite mondiale. On portera particulièrement attention à la prière d'un responsable de l'Église réformée qui est rapportée à la page 386.

persécution<sup>22</sup>. Les *libertins*, par leurs comportements extrêmes et violents, sont en grande partie responsables de cet acharnement. L'arrivée de l'anabaptisme en Belgique est précoce. « Les positions de Zwingli, Bucer et Grebel étaient connues aux Pays-Bas dès le début des années vingt »<sup>23</sup>. Les premières manifestations anabaptistes dans nos régions sont *libertines* même si la confession de Schleithem, affirmant le principe de non-violence, circulait déjà<sup>24</sup>. Les *libertins* semblent avoir été majoritaires en Belgique, le rêve de la nouvelle Jérusalem à Munster attirant énormément de Flamands. Parmi les libertins, Jean Mattys et Jean Beukels venaient respectivement de Haarlem et de Leyde alors que Menno Simons (figure de proue du véritable anabaptisme) est frison. Toutes ces régions sont proches de la Belgique actuelle. Le succès des *libertins* peut en partie s'expliquer par l'aspect politique de leurs messages. Être *libertin* pouvait s'identifier à l'opposition aux pouvoirs oppresseurs : l'Église catholique et l'absolutisme de Charles Quint. L'anabaptisme révolutionnaire<sup>25</sup> qui s'adressait premièrement au peuple et aux exclus, trouvait chez nous un écho particulier. On connaît la fin horrible réservée aux *libertins révolutionnaires violents* lors de la bataille de Munster. Cependant, l'anabaptisme véritable subsista en nos régions et se prolongea jusqu'à nos jours dans le mouvement mennonite dont les autres mouvements évangéliques sont, au moins de manière indirecte, les héritiers ou les descendants<sup>26</sup>. Dix ans après l'abdication de Charles Quint, les anabaptistes étaient estimés à deux mille rien que dans la ville d'Anvers<sup>27</sup>. L'histoire de ce

22. Il n'y a ici aucun doute puisque les estimations les plus basses parlent de 60 % d'anabaptistes parmi les martyrs du XVI<sup>e</sup> siècle aux Pays-Bas. Voir A. L. E. VERHEYDEN, *Le Martyrologe protestant des Pays-Bas du Sud au XVI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Librairie des Éclaireurs unionistes, 1960, 285 pages. Également, L.-E. HALKIN, *op. cit.*, p. 92s.

23. É. BRAEKMAN, *Le protestantisme belge au 16<sup>e</sup> siècle*, p. 39.

24. Elle est publiée en 1527. À ce sujet, on peut consulter les ouvrages suivants : C. BAECHER, *Michaël Sattler : la naissance des Églises de professants au XVI<sup>e</sup> siècle*, coll. « Perspectives anabaptistes », Cléon d'Andran, Excelsis, 2002, 140 p. (une première édition avait paru sous le titre *L'Affaire Sattler*). J. COURVOISIER, *De la Réforme au protestantisme*, Paris, Beauchesne, 1977, p.51-186 qui expose les articles de Schleithem et développe plus particulièrement les différences entre les anabaptistes et les réformateurs au niveau du baptême et de l'ecclésiologie.

25. Cette expression peut être considérée comme contradictoire. En effet, selon G. ROUSSEAU, cette branche de l'anabaptisme est en réalité une déviation du mouvement qui est essentiellement non-violent. À son avis, « il n'est donc plus possible ici, tant pour l'historien que pour le théologien, d'appliquer le nom d'Anabaptiste à un mouvement qui avait à tel point dévié. » (p. 434 et 435 de son article « Le drame anabaptiste », *Foi et Vie* 48, 1950/5, p. 414-440). Même si on retrouve parmi les révolutionnaires-libertins plusieurs personnes pratiquant uniquement le baptême des adultes, il faut se ranger à cette opinion.

26. P. WIDMER, « Actualité du message mennonite », in, *Actualité des valeurs anabaptistes*, coll. « Les Cahiers du Christ seul », Nouvelle série, n°2, Montbéliard, 1985. Le premier héritage anabaptiste qu'on retrouve aujourd'hui dans les milieux évangéliques (plus particulièrement au sein des Églises de professants) et que l'auteur mentionne est « l'abandon de la notion de sacrement efficace par lui-même, en particulier celui du baptême des petits enfants, par lequel on les place sous le signe de Christ – comme si Dieu n'avait pas déjà agi dans l'Histoire du monde de manière éclatante pour offrir le salut à quiconque croit ! », (p. 73).

27. L.-E. HALKIN, *op. cit.*, p. 93.

véritable anabaptisme est encore plus difficile à écrire que celle des *libertins*. Ses partisans vivaient leur spiritualité en cachette et au risque de leur vie, ils n'avaient pas de registre de membres et ne défrayaient pas la chronique par des comportements choquants ou violents<sup>28</sup>. Ils furent longtemps présents en Belgique, principalement à Anvers.

*b) L'opposition impériale*

Malgré sa violence, l'opposition impériale à la Réforme ne réussit pas. La gouvernante, pourtant non favorable à la Réforme, amortit le choc des décisions impériales. Elle était apparemment très consciente de la force de la Réforme dans nos régions et a réalisé qu'une répression trop musclée aurait provoqué un drame économique et social de très grande ampleur. « La reine Marie de Hongrie [...] était plus ouverte aux idées de son temps [...]. Mélanchton écrira à Luther : "La sœur de l'empereur s'efforce d'apaiser son frère en ce qui nous concerne". D'autre part, son confesseur, Pierre Alexandre passera à la Réforme. »<sup>29</sup> Nous ne pouvons cependant pas en déduire que la gouvernante ait fait preuve de laxisme. Le premier placard date du 28 septembre 1520<sup>30</sup>. Dès le 22 mai 1521, donc avant la proclamation de l'édit de Worms chez nous (le 13 Juillet 1521)<sup>31</sup>, des hérétiques sont condamnés aux Pays-Bas<sup>32</sup>. Cependant, l'action impériale peut se diviser en trois étapes majeures dont la première ne doit être placée qu'en 1529.

1°- 1529. La lecture ou la rédaction d'ouvrages religieux est interdite, si ce n'est avec l'approbation du clergé. Il devient très dangereux d'être suspecté d'hérésie.

2°- 1546. Les inquisiteurs peuvent prendre le pouvoir sur les autorités civiles. Le but de cette démarche est de lutter contre l'indulgence éventuelle des juges locaux envers les citoyens de leur ville. Il faut avoir un certificat d'orthodoxie délivré par son curé pour espérer ne pas avoir d'ennuis.

3°- 1550. Le pouvoir impérial proclame sa suprématie sur les droits et privilèges des provinces. La lutte religieuse prend une tournure de plus en plus politique puisque cet édit touche aux privilèges acquis par les Pays-Bas. Provoquer ou

---

<sup>28</sup>. Même si, à l'époque, ne pas prêter serment, être non-violent et ne pas faire baptiser ses enfants étaient des prises de position « choquantes » ou qui, en tout cas, allaient nettement à contre-courant !

<sup>29</sup>. L.-E. HALKIN, *op. cit.*, p. 16.

<sup>30</sup>. E. JANSSENS, *op. cit.*, p. 10.

<sup>31</sup>. R. COLLINET, *op. cit.*, p. 64.

<sup>32</sup>. J. PANNIER Un héros du XVI<sup>e</sup> siècle. Le Réformateur des Pays-Bas. Guv de Bray, Bruxelles, La Gerbe, s.d., p. 14. Remarque : grâce aux repères historiques que l'auteur nous donne à la page 36, nous avons estimé que ce texte date de 1921.

favoriser une discussion religieuse est passible de la peine de mort<sup>33</sup>. « Le moindre péché est déclaré un crime contre l'ordre civil. Celui qui mange de la viande le vendredi est brûlé vif. »<sup>34</sup>

L'inquisition papale autorisait les inquisiteurs à « faire arrêter, emprisonner et condamner non seulement les laïcs, mais même les membres du clergé, les hauts dignitaires ecclésiastiques, jusqu'au grade d'évêque exclusivement. »<sup>35</sup> Dans tout le pays, le cortège macabre traditionnel de ce genre d'institution s'est alors répandu.

### 3. Philippe II : continuité et durcissement

Charles Quint abdique en 1555 en faveur de son fils Philippe II qui appliquera les décrets de son père avec bien plus de rigueur ce qui provoquera l'union tacite (donc parfois le mélange ou la confusion) entre les Réformés et ceux qui s'opposaient uniquement au régime politique.

#### *a) Les grands axes*

« Je suis la colonne de l'Église, c'est là ma mission divine. Avant de souffrir la moindre chose qui porte préjudice à la religion ou au service de Dieu, je perdrais plutôt mes États, et perdrais même cent vies si je les avais, car je ne pense ni ne veux être seigneur d'hérétiques. »<sup>36</sup> Voilà qui pourrait résumer le règne de Philippe II ! Sa lutte contre Henri II terminée et la paix de Cateau-Cambrésis signée, il pouvait se consacrer aux problèmes internes de ses territoires<sup>37</sup>.

#### *b) La lutte contre la Réforme*

Même s'il a nommé Marguerite de Parme comme gouvernante des Pays-Bas, sa confiance va au cardinal Granvelle, conseiller de la gouvernante et serviteur docile de son roi<sup>38</sup>. Philippe II lève à nouveau des taxes importantes. La noblesse des Pays-Bas réagit, Guillaume d'Orange à sa tête et la Réforme progresse à grands pas. On trouve des prédicateurs itinérants dans de nombreux endroits, plusieurs villes sont majoritairement calvinistes.

<sup>33</sup>. S. GRANDJEAN, « Guy de Brès, le Réformateur des Pays-Bas », *La Famille*, Lausanne, 1914, p. 122.

<sup>34</sup>. R. GOFFIN, *Les Wallons, fondateurs de New York*, s.l., Publications de l'Institut Jules Destrée, 1970, p. 18.

<sup>35</sup>. J. KÜNTZIGER, *Nos Luittes contre l'intolérance & le despotisme au XVI<sup>e</sup> siècle*, Verviers, Bibliothèque Gillon, 1879, p. 22.

<sup>36</sup>. E. HUBERT, *Étude sur la condition des protestants en Belgique depuis Charles Quint jusqu'à Joseph II*, Bruxelles, Leblègue, 1882, p. 35.

<sup>37</sup>. Tout comme son père après la signature de la paix de Crespy !

<sup>38</sup>. R. GOFFIN, *op. cit.*, p. 23.



1°- *Le calvinisme*

Calvin, bien que picard, écrivit un jour à Bullinger : « Je suis belge, moi aussi »<sup>39</sup>. Bien évidemment, le calvinisme est présent dans nos régions avant le règne de Philippe II, mais il ne devient « une force redoutable que dans les dix premières années du règne de ce prince. »<sup>40</sup> La percée du calvinisme coïncide avec l'arrivée de Pierre Brully à Tournai, successeur de Calvin au sein de l'Église francophone de Strasbourg<sup>41</sup>. Son ministère, centré sur l'organisation de l'Église réformée aux Pays-Bas et la lutte théologique contre les *libertins* et les anabaptistes, fut bref mais efficace : « le calvinisme était devenu une force de combat »<sup>42</sup>. Pierre Brully fut arrêté et exécuté par le feu le 19 février 1545<sup>43</sup>. C'est ce travail d'organisation qui fut la grande force du calvinisme. Les pasteurs furent souvent des gens formés, soit au sein des Églises de refuge à l'étranger, soit directement à Strasbourg, Lausanne ou Genève. De 1545 à 1560, un minimum de cinq consistoires se formèrent et dès 1561-1562 un synode fut constitué. Bientôt ces Églises auront leur propre confession de Foi : la *Confessio Belgica*, rédigée par Guy de Brès<sup>44</sup>.

L'intolérance et l'absolutisme de Philippe II, mêlés aux catastrophes comme la peste ou la famine de 1556<sup>45</sup>, constituent un autre facteur non négligeable qui favorisa le succès du calvinisme. Plusieurs personnes se sont ainsi rangées dans le camp calviniste par choix politique et non religieux (par exemple : les comtes d'Egmont et de Hornes)<sup>46</sup>. Le calvinisme résista grâce à son organisation<sup>47</sup>. Cette unité, cette union fera la force du mouvement<sup>48</sup>.

<sup>39</sup> É. G. LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, Tome II : L'Établissement (1564-1700), Paris, PUF, 1961, p. 69. La femme de Calvin, Idelette de Bure, était d'ailleurs une Liégeoise qui avait, en premières noces, épousé un anabaptiste. Il s'agit de Jean Stordeur. Voir M. TILLEUR, *op. cit.*, p. 19s.

<sup>40</sup> E. de MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, Tome V, Bruxelles, Universelle, 1952, p. 109.

<sup>41</sup> L.-E. HALKIN, *op. cit.*, p. 99-101.

<sup>42</sup> É. G. LÉONARD, *op. cit.*, Tome II, p. 70.

<sup>43</sup> Guy de Brès, figure emblématique de la Réforme en Belgique, sera son digne successeur.

<sup>44</sup> É. BRAEKMAN, « L'Extraordinaire destin de Guy de Brès (1522-1567) », *Belgia 2000*, n° 5, mars 1984, p. 28-33. Voir les pages 29s.

<sup>45</sup> G. MOREAU, *Histoire du protestantisme à Tournai jusqu'à la veille de la Révolution des Pays-Bas*, Paris, Les Belles Lettres, 1962, p. 139s.

<sup>46</sup> Même pour le Taciturne, on peut toujours se demander si c'est une réelle conversion de cœur qui le poussa dans le camp réformé. Guillaume d'Orange a plutôt été l'apôtre de la libre pensée. Son fond semble être demeuré catholique même s'il a fait, sur le tard, profession de foi réformée. C'est « l'homme du centre », le médiateur, le négociateur. Voir H. de BEAUFORT, *Le Taciturne – Guillaume d'Orange*, Genève, Labor et Fides, s.d., p. 125.

<sup>47</sup> Grâce à elle, des pasteurs capables sont envoyés là où il n'y en a plus, les ministres persécutés peuvent trouver refuge dans des Églises sœurs, l'instruction des responsables et du peuple est réfléchie, la doctrine annoncée est quasiment la même partout.

<sup>48</sup> Nous faisons ici référence à la devise belge : « L'union fait la force ! ».

2°- *Opposition politique, réaction et scission*

Dès 1559, Philippe II convainc le pape de créer quatorze nouveaux évêchés dans nos régions. Il adjoint à chaque évêque deux inquisiteurs<sup>49</sup>. Le conseil d'État, mené par Guillaume d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes, se rebiffe. En 1564, il obtient le renvoi de Granvelle en Espagne. En 1566, le « Compromis des nobles », plaidoyer contre l'absolutisme et pour le retour des anciens privilèges, est présenté à la gouvernante. Les partisans de cette requête ne recueillent que le sobriquet de « gueux », injure qui deviendra leur titre de gloire dans la lutte contre l'Espagne. À cette époque le calvinisme est en position de force dans nos régions. On célèbre des cultes en plein air, on chante des psaumes en français dans les rues. De plus la gouvernante a autorisé « la tenue des prêches aux endroits où ils avaient eu lieu jusqu'alors. »<sup>50</sup> Cette déclaration imprécise provoque le chaos. Certains esprits forts se croient tout permis et une vague iconoclaste traverse le pays. Ce geste fanatique sera la ruine de la politique de négociation et de médiation que le prince d'Orange essaie de mener. Philippe II envoie aux Pays-Bas un de ses meilleurs généraux, Fernando Alvarez de Tolède, duc d'Albe, et son armée de vétérans, au nombre de 14 000, considérée comme « la meilleure d'Europe »<sup>51</sup>. Lorsqu'ils arrivent à Bruxelles le 22 août 1567, des milliers de Belges se sont déjà enfuis. Ces exilés ne se trompaient pas. Egmont et Hornes sont arrêtés, le conseil des troubles (vite surnommé « conseil du sang ») est installé<sup>52</sup> sans tarder. Ce conseil était « investi de pouvoirs illimités et inconstitutionnels »<sup>53</sup>. Marguerite de Parme démissionne et le duc d'Albe applique sa méthode favorite pour arrêter l'hérésie : la violence. C'est la guerre civile. Vers l'an 1570, plusieurs n'ont plus rien à perdre. Le comte de Lamark va en profiter et lever une armée dite des « Gueux de terre ». Guillaume d'Orange va essayer de l'organiser tout en tempérant la violence et l'intransigeance de Lamark et de ses troupes. En octobre 1573, non seulement le duc d'Albe est usé et retourne en Espagne mais en plus Guillaume d'Orange fait confession de foi calviniste<sup>54</sup>. Le 8 novembre 1576, c'est un succès pour les révoltés : la *Pacifica-*

<sup>49</sup> G. BONET-MAURY, « Guv de Bray, Prédicateur et martyr de la Réforme protestante en Wallonie (1522-1567) », *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme belge*, 1914, p. 2. Également, J. KÜNTZIGER, *op. cit.*, p. 35-37.

<sup>50</sup> E. de MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, Tome V, Bruxelles, Universelle, 1952, p. 129.

<sup>51</sup> H. de BEAUFORT, *op. cit.*, p. 85.

<sup>52</sup> A. L. E. VERHEYDEN, *Le Conseil des Troubles*, Flavion, Le Phare, 1981, 356 p.

<sup>53</sup> E. de MOREAU, *op. cit.*, Tome V, p. 130.

<sup>54</sup> Cette « conversion » est-elle sincère ou avant tout politique ? Plusieurs historiens n'hésitent pas à poser la question sans, semble-t-il, pouvoir y donner une réponse définitive. Concernant le départ du duc d'Albe, s'il part sur un semi-échec, n'oublions pas que lorsqu'il « reprit la route de Madrid, notre patrie était ruinée » (E. HUBERT, *op. cit.*, p. 40).

tion de Gand est signée. « Ce traité déclarait l'abolition des placards, l'expulsion des soldats espagnols, et en proclamant le calvinisme religion d'État en Hollande et en Zélande, décidait qu'une assemblée subséquente réglerait les affaires de la religion. »<sup>55</sup> Mais la paix n'en découla pas. Quelques temps après, la *Paix de Religion de Guillaume de Nassau* est publiée : chacun a le droit de célébrer le culte qu'il veut, la liberté de conscience est proclamée ! Ce document est unique pour l'époque, c'est du « jamais vu » et jamais lu ! Philippe II, via Alexandre Farnèse, lance alors sa grande offensive<sup>56</sup> et, petit à petit, par une guerre de villes, longue et difficile, reprend une partie des Pays-Bas<sup>57</sup>. La lutte pour la liberté de pensée devient définitivement une lutte politique. Les Pays-Bas sont divisés : « d'un côté, la Hollande et la Zélande où le calvinisme s'identifiait avec la résistance contre l'Inquisition de Philippe II ; de l'autre, les quinze provinces restantes, où l'Espagne avait maintenu et appliqué avec la dernière rigueur les placards d'hérésie. »<sup>58</sup>

## II. Guy de Brès<sup>59</sup> : une vie peu banale

Vivre dans nos régions à une telle époque transformait très souvent la vie du plus simple des hommes en une aventure rythmée par les guerres, les fuites, les exils, les retours en cachette, etc. Que dire alors à propos de celui qui fut considéré comme « l'apôtre des Pays-Bas belges »<sup>60</sup> !

---

<sup>55</sup>. J. MEYHOFFER, *op. cit.*, p. 195.

<sup>56</sup>. Voir J. BOSQUILLON, « Les Gueux et les Républiques calvinistes », *Belgia* 2000, n° 5, mars 1984, p. 34-46. Concernant Farnèse, voir les pages 44s.

<sup>57</sup>. Ce n'est que le 20 septembre 1604 que la ville d'Ostende, dernier bastion protestant des Pays-Bas méridionaux, tombera après trois ans, deux mois et dix-sept jours de siège. Plusieurs événements sont organisés pour la commémoration des 400 ans de cet événement.

<sup>58</sup>. E. HUBERT, *op. cit.*, p. 40.

<sup>59</sup>. La graphie du nom du réformateur varie selon les auteurs. Il y a essentiellement deux graphies dont dépendent les autres variations qu'on peut retrouver dans les actes du XVI<sup>e</sup> siècle : Brès ou Bray. Parmi les auteurs que nous avons consultés, J. Pannier est le seul qui cherche à accorder les deux manières d'écrire le nom. Il pense que le nom est Bray à l'origine, la famille tirant son nom de celui d'un village près de Mons (Bray). Guy aurait latinisé son nom en Brescius, ce qui, retranscrit en français, aurait donné Brès (cf. J. PANNIER, *op. cit.*, p. 11, note 1. G. Moreau, G. Bonet-Maury et R. Collinet optent pour la solution « Bray ». Cependant la majorité des auteurs choisissent d'écrire « Brès ». Pour notre part nous nous rallions à cette solution, non seulement en raison du poids des auteurs en faveur de cette orthographe, mais surtout à cause des arguments qu'É. Braekman met en avant pour cette solution, arguments convaincants (on retiendra que Crespin, qui a connu Guy et a reçu de lui de nombreuses lettres, écrit « Brès » et que la lettre écrite au consistoire d'Anvers est signée Guy de Brès). Voir É. BRAEKMAN, *Guy de Brès, sa vie*, Bruxelles, Éditions de la Librairie des Éclaireurs unionistes, 1960, p. 10-19. De plus « Guy de Brès » est la signature qui se trouve sur la page titre de l'édition de « La Racine, Source et Fondement des Anabaptistes » que nous avons eu le privilège de pouvoir consulter à la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

<sup>60</sup>. S. MOURS, *Le Protestantisme en France au seizième siècle*, Paris, Librairie Protestante, 1959, p. 140.

## 1. Enfance, conversion et fuite en Angleterre

Guy de Brès est belge<sup>61</sup>, non seulement de par sa naissance, mais aussi de par son ministère toujours orienté vers nos régions. Né à Mons, très probablement en 1522<sup>62</sup> et, apparemment, le cadet d'une famille de cinq ou six enfants, il est principalement influencé par sa mère. Femme pieuse, c'est probablement à elle que Guy de Brès doit ses premiers contacts avec le religieux<sup>63</sup>. Après avoir fréquenté l'école, Guy de Brès entre comme apprenti chez un peintre verrier. Pendant toute cette période, il est un catholique romain sincère<sup>64</sup>.

### a) Sa conversion

Sa conversion intervient à l'âge mûr, vers sa vingt-cinquième année. C'est la décision d'un adulte conscient des conséquences de son choix. On ne sait pas ce qui l'amena à ce changement mais il est certain que la lecture de la Bible y a contribué pour beaucoup, sans que l'on sache pourquoi ou comment il s'en est procuré une<sup>65</sup>. Guy de Brès n'a en effet laissé aucun récit de sa conversion. Elle semble être l'aboutissement d'une longue réflexion. Il se joindra bientôt à la communauté réformée de Londres mais on ne sait rien de l'époque qui précède cet exil<sup>66</sup>.

### b) Le refuge en Angleterre

En 1548, la persécution frappe la communauté montoise qui est presque totalement anéantie, Guy de Brès fuit en Angleterre. Le choix du pays d'exil n'a pas été trop difficile à faire : l'Angleterre a la réputation d'être ouverte aux réfugiés religieux et le jeune roi Edouard VI rassemble tous les espoirs réformés de paix religieuse. Les réfugiés ont déjà créé des Églises de langue française en territoire

---

<sup>61</sup>. Même si J. DEDIEU veut en faire un Français dans son article « Brès (Guy de) » in *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, sous dir. A. BAUDRILLART, A. DE MEYER A. et E. VAN CAUWENBERG, Fascicules LV-LVI, Paris, Letouzey et Ané, 1937, cols. 545-546.

<sup>62</sup>. La date de naissance de Guy de Brès n'est pas précisément connue. 1522, celle avancée par la majorité des auteurs semble la plus sûre. J. Delecourt et Ch. Rahlenbeck optent cependant pour 1523, J. PANNIER pour 1521.

<sup>63</sup>. À partir de là, l'imagination de plusieurs auteurs a été emportée et certains se figurent des scènes que les données historiques en notre possession ne nous permettent pas de poser comme vérités historiques. Ainsi, S. Grandjean déclare que la mère de Guy de Brès « n'avait pas de plus grand plaisir que de le voir égrener des chapelets et dire des prières ». Voir S. GRANDJEAN, *op. cit.*, p. 121.

<sup>64</sup>. É. BRAEKMAN, *Guy de Brès, sa vie*, p. 37.

<sup>65</sup>. Une hypothèse est que son métier de peintre verrier l'a conduit à lire l'Évangile afin de pouvoir en représenter certaines scènes pour les vitraux d'églises.

<sup>66</sup>. Ici également, l'imagination de certains auteurs (p. ex. Ch. RAHLENBECK., *op. cit.*, p. 108, qui date « les plus belles conversions opérées par Guy de Brès » de cette époque) a bien fonctionné et ils voient Guy tenant des réunions chez lui, prêchant et étant à l'origine de la conversion de sa famille et de bien d'autres. Rien de cela n'est appuyé par des documents.

anglais<sup>67</sup>. Le climat dans lequel devaient se retrouver tous ces réfugiés, la présence de théologiens comme Jean A. Lasko ou Martin Bucer qu'on y croise parfois, les « véritables cours de théologie (*qui*) étaient donnés afin de former de nouveaux pasteurs »<sup>68</sup>, tout cela a sans aucun doute contribué à faire naître et grandir la vocation de Guy de Brès. C'est donc en Angleterre qu'il aiguise ses premières armes théologiques. Mais ce n'est pas là qu'il va les utiliser. Guy de Brès, tout au long de sa vie, montrera en effet un attachement profond à nos régions, plus particulièrement au triangle Tournai – Lille – Valenciennes. C'est pourquoi son nom « passe à bon droit pour synonyme de patriotisme, de courage, de franchise et de dévouement »<sup>69</sup> qualités dont il fait preuve dès 1552 en rentrant aux Pays-Bas.

## 2. Retours et exils<sup>70</sup>

### a) Retour au pays

Guy de Brès parle très peu de lui dans ses écrits, même dans ses lettres. Nous ne savons donc pas exactement pourquoi il est revenu à cette époque<sup>71</sup>. Aux Pays-Bas, il se rend à Lille. La Réforme a déjà une histoire chargée dans cette ville. Pierre Brully y a prêché l'Évangile voici presque dix ans. Les martyrs sont déjà très nombreux lorsque Guy de Brès arrive. C'est donc dans une Église souffrante qu'il prend son premier poste pastoral, à l'Église dite « de la Rose »<sup>72</sup>. C'est là qu'il va également écrire son premier ouvrage, *le Baston de la Foy*. Mais la persécution ne ralentit pas, l'an 1555 la voit même s'aggraver et après quatre ans de ministère lillois, Guy de Brès n'a pas le choix : il lui faut de nouveau s'exiler.

<sup>67</sup> D. OLLIER, *op. cit.*, p. 43s. cite le *Calender of states papers. Foreign Sentes. 1547-1553*, p. 120 qui parle de 40 000 réfugiés à Londres à cette époque, essentiellement des hérétiques.

<sup>68</sup> É. BRAEKMAN, *Guy de Brès, sa vie*, p. 60

<sup>69</sup> Ch. RAHLENBECK, *op. cit.*, p. 107.

<sup>70</sup> En ne s'exilant que lorsque la persécution devient trop grande, Guy de Brès fera preuve d'intelligence et de courage. Il respectera ainsi, avant d'en avoir connaissance, l'esprit de l'article 14 de la discipline ecclésiastique publié en 1559 suite au synode de Paris. Cet article ne prévoit le changement d'Église de la part d'un ministre que lorsque la persécution est trop grande et qu'il est avantageux à la communauté de protéger son ministre puisque celui-ci est formé pour répondre aux accusateurs. On trouvera le texte de cette discipline selon la recension que Théodore de Bèze en a faite dans *Discipline de l'Église Réformée de France*, Paris, Méjan, 1947, p. 301-304.

<sup>71</sup> D. Ollier, G. Bonet-Maury et J. Pannier pensent que ce retour est dû à l'arrivée sur le trône d'Angleterre de Marie-la-Sanglante. Avec J. Delecourt et É. Braekman, nous préférons dire que Guy de Brès revient par amour pour sa patrie, pensant que le léger relâchement des persécutions dû à la fin du règne de Charles Quint rend le moment idéal. Voir É. BRAEKMAN, *Guy de Brès, sa vie*, p. 61-63, qui cite trois lettres dont une de l'Abbé Morillon au cardinal Granvelle qui fixe le début du ministère de Guy de Brès à Lille début 1553 ou fin 1552. Or Edouard VI n'est mort que le 7 Juillet 1553. On peut donc difficilement maintenir que Guy de Brès fuit la nouvelle reine puisque, lorsqu'il part, elle n'est pas encore sur le trône.

<sup>72</sup> Les Églises réformées utilisaient des noms de code dans leur correspondance : « La Rose » pour Lille, « L'Aigle » pour Valenciennes et « La Palme » pour Tournai. Voir É. G. LÉONARD, *op. cit.*, p. 72.

*b) Exil suisse et formation*

Une fois de plus en fuite, Guy de Brès n'ira plus chercher asile en Angleterre. Il a maintenant une bonne expérience du ministère. Il a pu en mesurer les exigences et il a aussi évalué les carences de sa formation. Il part donc « vers la Suisse, dans un but très précis, non pas celui d'y devenir un "réfugié" en s'y créant une nouvelle vie, mais afin de s'y perfectionner au point de vue philologique et théologique, pour revenir, mieux armé, intensifier l'œuvre de la Réforme aux Pays-Bas. »<sup>73</sup> Le chemin qui doit le mener là-bas est dangereux. Il va donc s'y rendre par Francfort-sur-le-Main. Il est très probablement dans la ville allemande lorsque Calvin en visite l'Église. Arrivé en Suisse, il suit les cours de l'Académie protestante de Lausanne et part ensuite pour Genève où Théodore de Bèze vient de se rendre. Il assiste sans doute aux leçons publiques que Calvin et Bèze donnent dans la ville réformée. En 1559, Guy de Brès se marie avec une certaine Catherine Ramon. « Quel courage ne fallait-il pas à une jeune fille pour épouser un prédicateur de la Réforme ! »<sup>74</sup> À moins que ce ne soit de l'inconscience de la part de celui qui la demande en mariage... Malgré les conditions difficiles, cette union sera caractérisée par une grande affection, comme en témoignent les lettres que Guy de Brès écrit à sa femme lorsqu'il était en prison<sup>75</sup>. C'est dans le courant de cette même année qu'il revient aux Pays-Bas.

*c) Deuxième retour au pays*

Son ministère, pendant les années qui suivent, est essentiellement itinérant, même s'il garde un pied-à-terre à Tournai. Il visite les Églises de Tournai, Lille et Valenciennes<sup>76</sup> ; on l'aperçoit de temps à autre à Mons et à Douai. Guy de Brès organise les Églises, il leur donne la structure qui leur permettra de résister aussi bien que possible à la persécution. Il fait donc nommer des anciens et des diacres dans chacune d'elles, il se choisit des aides pour ce travail dans chaque ville où cela est réalisable. Les diacres collectent l'argent nécessaire à son entretien<sup>77</sup>. Ce ministère, caractérisé par de nombreux déplacements, est très risqué : Guy de Brès discute avec des réformés qu'il instruit et avec des anabaptistes auxquels il s'oppose « à l'heure même où les bûchers sont allumés, les potences dressées, où la menace

<sup>73</sup>. É. BRAEKMAN, *Guy de Brès, sa vie*, p. 105.

<sup>74</sup>. G. BONET-MAURY, *op. cit.*, p. 5.

<sup>75</sup>. Des extraits de la lettre à sa femme ainsi que de celle à sa mère ont été publiés dans l'ouvrage d'É. BRAEKMAN, *Guy de Brès, pages choisies*, Bruxelles, Société calviniste de Belgique, 1967, 72 p.

<sup>76</sup>. D. OLLIER, *op. cit.*, p. 80. Il cite les *Actes des Synodes Wallons, m.s. t.I, p. 64* à la note 3 de la page 80.

<sup>77</sup>. Ch. RAHLENBECK, *op. cit.*, p. 111.

est partout, la clémence nulle part, où la hache et le glaive attendent, prêts à frapper. »<sup>78</sup> En homme réfléchi, Guy se méfie et prend ses précautions. Il voyage sous un pseudonyme, change souvent d'apparence, tient de préférence des réunions rassemblant, chez des particuliers, peu de chrétiens.

*d) Les chanteries et la confession de foi*

À cette époque, les protestants deviennent majoritaires dans plusieurs villes de Belgique. Ils organisent alors de manière plus ou moins spontanée des chanteries dans les rues de Valenciennes et de Tournai<sup>79</sup> : ce sont de grands rassemblements de Réformés chantant des psaumes dans les rues de la ville. Guy de Brès se montrera farouchement opposé à de telles démonstrations de force. Depuis toujours c'est un homme calme, préférant la discussion. C'est certainement en partie ce trait de caractère qui l'a poussé à écrire la *Confessio Belgica* qui est publiée à Rouen le 25 mai 1561<sup>80</sup>. Elle est précédée d'une lettre au nom de tous les réformés des Pays-Bas à Philippe II dont il réclame l'écoute. Il cite le chiffre de cent mille réformés dans le pays, montrant par là que les persécuter entraînerait la ruine. Il veut que les réformés soient connus afin qu'on les juge sur ce qu'ils sont et non sur ce qu'on en dit. C'est pourquoi un exemplaire de cette confession sera jeté dans l'enceinte du château de Tournai.

La réaction des autorités est immédiate : Guy de Brès est recherché, condamné par contumace et son effigie est brûlée. L'Église de Tournai est violemment persécutée. Guy de Brès doit, une fois de plus quitter son pays. On ne sait si c'est sur son ordre ou par maladresse mais quelqu'un mit le feu à sa bibliothèque. Les autorités furent ravies de pouvoir saisir plusieurs livres, la fumée ayant attiré les soldats. Par le contenu de cette bibliothèque, on peut penser que Guy de Brès « écrivait le latin, le grec, quelque peu l'hébreu »<sup>81</sup>, le français, le wallon et le flamand.

---

<sup>78</sup>. G. MOREAU, *op. cit.*, p. 145 mentionne à ce sujet la lettre écrite par les commissaires à la duchesse de Parme, le 10 janvier 1562, aux Archives Générales du Royaume, État et Audience, reg.354, f°138r.

<sup>79</sup>. Elles eurent lieu les 29 et 30 septembre 1561 à Tournai.

<sup>80</sup>. Elle connut deux éditions françaises en 1561, fut traduite en néerlandais l'année suivante et eut un énorme succès. « Elle fut reconnue par les Églises wallonnes et flamandes dès 1563, au synode de l'Église du Bouton (Armentières), et le synode d'Emden en 1571 la déclara "formule d'unité" ». Voir É. BRAEKMAN, *Guy de Brès, pages choisies*, p. 9. Aujourd'hui encore l'article 1.2 de la Constitution de l'Église protestante unie de Belgique la mentionne parmi les confessions de foi dont elle se reconnaît héritière.

<sup>81</sup>. J. DELECOURT, art. « Brès (Guy de) », in *Biographie Nationale*.

*d) Sedan*

Il va alors trouver refuge à Sedan pendant trois ans dès le printemps 1563, se mettant au service du duc Henri-Robert de la Marck en tant que chapelain. À cette époque, le libre exercice des deux cultes est en effet autorisé à Sedan, ce qui en fera « un précieux centre de refuge pour les réformés. »<sup>82</sup> Ce calme permet à Guy de Brès de se consacrer à son activité littéraire. Il écrit là-bas :

- *L'Oraison au Seigneur*
- *L'histoire notable de Christoph Fabri et d'Olivier Bouck*
- *La racine, source et fondement des anabaptistes.*

C'est également pendant ce séjour, en 1564, qu'il part en mission à Bruxelles pour y rencontrer Guillaume d'Orange et Charles de Nielle afin de tenter de signer un accord doctrinal entre calvinistes et luthériens et de créer ainsi un front commun protestant face à la puissance catholique. Ce groupe tente de faire accepter la concorde de Wittenberg par « tous leurs coreligionnaires des Pays-Bas – anabaptistes et “sectaires“ exceptés. »<sup>83</sup>. Guy de Brès était un partisan enthousiaste de cette idée et pensait que seuls des gens querelleurs y trouveraient à redire. Il était même prêt à mettre de l'eau dans son vin (!) concernant la doctrine de la cène pour arriver à un accord avec les luthériens. Mais, malgré ses efforts, cela ne put se faire. Cette démarche montre bien que Guy de Brès ne pouvait se satisfaire d'être au calme hors de son pays. Il veut revenir dans nos régions, même au péril de sa vie. Il se rend donc à Valenciennes.

### 3. Valenciennes : la fin du parcours

Des chanteries ont eu lieu dans la ville où les réformés ont osé afficher des placards. Le 27 mars 1562, ils ont libéré du bûcher, au dernier moment, deux des leurs, ce qui donnera à l'événement le surnom de « Journée des Maubrûlés »<sup>84</sup>. Des prédications en plein air (dans des clairières, des champs, etc.) ont lieu dans les environs<sup>85</sup>, les bourgeois y assistent armés et l'auditoire y est de plus en plus nombreux. Il faut donc absolument un pasteur. Le jeune Pérégrin de la Grange est envoyé par Genève. C'est lui qui va inaugurer les grands prêches publics à Valen-

<sup>82</sup>. S. MOURS, *op. cit.*, p. 182.

<sup>83</sup>. S. GRANDJEAN, *op. cit.*, p. 149.

<sup>84</sup>. G. BONET-MAURY, *op. cit.*, p. 8.

<sup>85</sup>. H. DUBIEF et J. POUJOL. (sous dir.), *La France protestante, Histoire et lieux de mémoire*, Montpellier, Chaleil, 1992, p. 225s. parlent à cette occasion d'un éphémère printemps spirituel.



ciennes. Guy de Brès arrive au début du mois d'août 1566 et le samedi 24 août, la ville est traversée par la vague iconoclaste qui secoue tout le pays. « En quelques jours, des trésors artistiques d'un prix inestimable furent ainsi anéantis dans la ville et dans plusieurs localités avoisinantes »<sup>86</sup>. Guy de Brès s'oppose à cette manifestation violente. Mais les réformés s'emparent de trois églises dès le lendemain. Malgré cela, il semble que les prêtres et les catholiques ne soient pas importunés<sup>87</sup>. La lutte diplomatique avec la gouvernante est engagée : négociations, échanges de lettres, etc. Comme partout, deux courants s'opposent à Valenciennes : les modérés menés par Guy de Brès et les intransigeants, motivés par l'autre pasteur, le jeune et bouillant Pérégrin de la Grange<sup>88</sup>. Les discussions tournent essentiellement autour des lieux de cultes et de l'exercice de la cène. Malgré « la politique de modération »<sup>89</sup> de Guy de Brès, l'affrontement devient inévitable, le peuple se ralliant de préférence à Pérégrin de la Grange. La ville, assiégée et canonnée, tombe le 23 mars 1567 après quatre mois de lutte. Les prédicateurs sont condamnés à mort. Guy de Brès et Pérégrin de la Grange se cachent quelques jours puis sortent de la ville. Mais ils sont très vite arrêtés. Enfermés à Tournai, ils seront ensuite transférés à Valenciennes. Pendant son séjour en prison, Guy de Brès écrit plusieurs lettres pleines de sérénité et de courage face au martyr<sup>90</sup>. Il écrit encore un traité sur la sainte cène, montrant par là son érudition et sa grande mémoire puisqu'il cite la Bible et les Pères. Il recevra aussi la visite de la comtesse de Roeulx et de l'évêque d'Arras qui essaiera de le faire abjurer. Mais rien n'y fait et ses adversaires s'en iront souvent à court d'arguments.

Le 31 mai 1567, les deux pasteurs sont pendus sur la place de Valenciennes. Pérégrin de la Grange monte sur l'échafaud le premier en disant : « Je meurs pour avoir annoncé et maintenu la pure vérité de Dieu au peuple ; j'en prends à témoin le ciel et la terre »<sup>91</sup>. Guy veut exhorter la foule avant d'être pendu. D. Ollier a tiré de cette harangue un mot célèbre : « Soyez soumis aux magistrats, fidèles à la vérité... » Cette exécution provoquera une émeute dans laquelle

<sup>86</sup>. É. G. LÉONARD, *op. cit.*, p. 76.

<sup>87</sup>. J. PANNIER, *op. cit.*, p. 42 parle même de sécurité parfaite pour ceux-ci, ce qui, à notre avis, est exagéré.

<sup>88</sup>. Même si les deux partis s'opposent sur la politique à tenir, les modérés négocient, seuls s'il le faut. Guy de Brès va rédiger une lettre à cet effet. « Dans Valenciennes assiégée par les troupes de la gouvernante Marguerite de Parme, le parti modéré, dirigé par Guy de Brès, s'efforce de négocier. À cet effet, il présente au conseil d'État une "Remontrance et supplication", par l'entremise de nobles confédérés, à qui il adresse une "Requête de ceux de l'Église Réformée de Valenciennes, aux Seigneurs et Gentils Hommes Confédérés, pour Présenter leur Remontrance et Supplication à Messieurs les Chevaliers de l'Ordre du Conseil d'État" » (É. BRAEKMAN, *Guy de Brès, pages choisies*, p. 43).

<sup>89</sup>. É. BRAEKMAN, *Guy de Brès, sa vie*, p. 249.

<sup>90</sup>. On en trouvera de larges extraits in E. BRAEKMAN, *Guy de Brès, pages choisies*.

<sup>91</sup>. J. PANNIER, *op. cit.*, p. 9.

une dizaine de personnes perdront la vie. Trois mois plus tard, le duc d'Albe est à Bruxelles...

#### 4. Les écrits de Guy de Brès

Guy de Brès meurt après un ministère bien rempli et pourtant nous ne possédons que peu de ses ouvrages. Voici les trois principaux :

##### a) *Le Bâton de la foi chrétienne*

Guy de Brès publie le *Bâton de la foi chrétienne*, essentiellement en réaction à un livre catholique dû à Nicolas Grenier dans lequel l'auteur attaque les réformés. Guy de Brès lui répond en luttant contre son adversaire (et indirectement contre l'Église catholique romaine) avec les armes que celui-ci a utilisées : de nombreuses citations des Pères de l'Église et des premiers conciles. Dans la troisième édition, il ajoutera un chapitre sur le baptême et de nombreuses références bibliques. Par ce moyen, il cherche à montrer que les véritables héritiers des apôtres et des Pères ne sont pas ceux qui s'en glorifient mais bien les réformés. Il s'insurge donc contre l'inquisition, affirmant que « les motifs d'une persécution si cruelle [...] résident, pour les uns, dans un zèle inconsidéré pour la cause qu'on a embrassée sans trop se demander si elle est bonne et juste, pour les autres, dans la haine du pur Évangile. »<sup>92</sup> La première édition parut en 1555. Elle eut un tel succès que, du vivant de Guy de Brès, il y eut cinq rééditions revues et augmentées<sup>93</sup>.

##### b) *La Confession de foi belge (Confessio Belgica)*

On a longtemps pensé que la *Confession de foi belge* était un ouvrage collectif ou communautaire. Aujourd'hui, on l'attribue à Guy de Brès seul. C'est l'ouvrage de Guy de Brès le plus connu sur le plan international. La rédaction de cette confession était non seulement le moyen d'unir les réformés des Pays-Bas mais également, indirectement, celui de lutter contre les anabaptistes. En effet, les autorités ne faisaient pas toujours bien la distinction entre les différentes branches de la Réforme : des anabaptistes étaient condamnés sous l'appellation de calvinistes et vice-versa. Guy de Brès voulait marquer la différence doctrinale et montrer aux autorités que les calvinistes étaient de bons citoyens dont elles n'avaient rien à craindre. Longue de 37 articles, cette confession montre que Guy

<sup>92</sup> Ch. RAHLENBECK, *op. cit.*, p. 110.

<sup>93</sup> É. BRAECKMAN, *Guy de Brès, pages choisies*, p. 7.

de Brès est un véritable disciple de Calvin, puisqu'il est, du point de vue doctrinal, dans la ligne du réformateur genevois, même s'il se montre moins confiant dans l'institution et plus congrégationaliste que son prestigieux maître.

*c) Racines, sources et fondements des anabaptistes*

Pendant de longues années, ce fut le seul ouvrage reconnu unanimement comme étant tout entier de Guy de Brès<sup>94</sup>. C'est aussi le plus volumineux. Le réformateur profite du calme qui règne lors de son séjour à Sedan pour s'opposer à ceux qui furent sa bête noire, non pas les anabaptistes comme il les appelle mais les *libertins*. Car même s'il cite Menno Simons, il semble identifier toute la mouvance anabaptiste au mouvement libertin révolutionnaire auquel il reproche de ternir l'image de la Réforme par leurs excès et leur fanatisme. Il ne semble pas avoir fait ici la distinction que Calvin avait relevée. Ouvrage fouillé, on y trouve des citations des Pères de l'Église, de Calvin ou Bullinger, et de nombreux versets bibliques. À l'époque, un tel ouvrage devenait vite injurieux<sup>95</sup>, mais Guy de Brès reste très mesuré, voire courtois, convaincu que ses adversaires pèchent par ignorance. L'ouvrage a aussi pour but d'enseigner les réformés belges afin de leur permettre de discuter avec les *libertins* ou les anabaptistes et de ne pas se laisser convaincre par eux.

#### 4. Conclusion

Guy de Brès eut un destin peu banal à une époque extraordinaire. Sa vie fut toute en conviction, en engagement, en modération, en détermination. Le Montois « est un enfant du peuple qui, à force de travail et de persévérance, est devenu un grand penseur, un grand orateur et un grand écrivain. »<sup>96</sup> « Si Gui (sic) de Brès [...] nous charme et nous attire autant, c'est qu'il résume admirablement notre peuple wallon des grands jours dans sa dignité et son héroïsme et, disons-le aussi, dans sa candeur et son bon sens. »<sup>97</sup> À nous, aujourd'hui, il rappelle et transmet l'importance des relations entre communautés locales si celles-ci veulent survivre en temps difficile et donc la nécessité de la création de structures supra-ecclésiales<sup>98</sup>. Il démontre que, en tout temps, la formation et la

<sup>94</sup> D. OLLIER, *op. cit.*, p. 174

<sup>95</sup> On connaît certaines expressions de Calvin pour parler de Servet par exemple !

<sup>96</sup> Ch. RAHLENBECK, *op. cit.*, p. 107

<sup>97</sup> Ch. RAHLENBECK, *op. cit.*, p. 140.

<sup>98</sup> Cela est possible aussi bien dans une organisation congrégationaliste que dans une structure prebytéro-synodale mais quasiment impensable dans le cadre d'une Église indépendante.

connaissance biblique sont indispensables à la croissance du peuple chrétien. Enfin, il est la preuve vivante que, même au sein des combats les plus difficiles, il est possible de lutter en étant courtois, respectueux de l'interlocuteur adverse, adepte du dialogue et non de la guerre ouverte. Voilà des vertus qui, même si elles ne portèrent pas tous leurs fruits du temps de Guy de Brès, sont très certainement à ne pas oublier aujourd'hui encore.

Philippe LAURENT